

La destruction de tous les privilèges de villes et de provinces ;

La réforme des jurandes ;

La suppression des pensions obtenues sans titres.

Sur ces débris, les hommes de la Révolution ont forgé des lois multiples dont les plus sages sont :

Le droit pour la nation de décréter les lois et les impôts ;

L'égalité pour tous devant la loi ;

L'organisation des municipalités ;

La division de la France en départements ;

La réforme des vices du code criminel ;

La responsabilité des ministres ;

L'abolition de la gabelle, ou impôt sur le sel ;

La liberté de la presse et de la tribune ;

Enfin, l'affirmation des droits de l'homme.

Ajoutez à cela une constitution sage, ferme, prévoyante, éclairée, et vous aurez une idée des bienfaits qui nous viennent de cette Révolution tant décriée par ceux qui ne savent pas lire, par ceux qui voudraient bien recouvrer les privilèges monstrueux dont jouissaient leurs ancêtres ou leurs devanciers, et par les imbéciles que quatorze siècles d'esclavage ont à jamais plongés dans l'abrutissement.

Sauf ces exceptions aussi bruyantes que minimes, tout le monde en France approuve la Révolution et sa conséquence logique, inévitable : la République. Que ce mot de république ait un écho effrayant dans les cœurs abusés, je le conçois : les ambitieux affamés du pouvoir ont tout intérêt à faire naître la crainte chez les gens crédules. Mais ce que je ne conçois pas, c'est que des nations étrangères — il y en a — forment des vœux pour une restauration monarchique en France. La République n'a pourtant rien de bien effrayant. Elle a pris le pouvoir à un des moments les plus critiques de notre histoire, alors que tout était en ruines. Vaillante et forte, elle a tout relevé, tout réglé, tout protégé. L'armée décimée est devenue l'armée la plus instruite et la plus puissante du monde entier ; le trésor, épuisé par les frais fantastiques de la guerre ajoutés aux *cinq milliards* d'indemnité à l'Allemagne, a pu se remplir sans provoquer de crise notable ; l'Instruction publique a été organisée de telle façon qu'il n'y a pas un seul homme de trente ans illettré ; les Arts, les Sciences, les Lettres fleurissent plus que jamais ; le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture, au moyen d'un enseignement spécial, ont reçu une impulsion favorable à leur utile développement ; la Banque de France a dans ses caves plus d'un milliard et demi en or ; la rente de 3 pour cent est au pair, ce qui ne s'est jamais vu ; le crédit public est à toute épreuve ; le budget s'équilibre sans obstacles, et le rendement des impôts pour 1891 a donné une plus-value de quarante-huit millions ! La République est si dégagée de toutes préoccupations intérieures et extérieures que le président Carnot vient de signer le décret créant une nouvelle exposition universelle en 1900. Cette prospérité, cette paix, cette sagesse profondes ont fait dire à tous les esprits d'élite, à la tête desquels se place Sa Sainteté Léon XIII, que la République française peut et doit réunir tous les suffrages. Et quelques brailleurs mécontents auraient assez de crédit

pour salir cette République chez elle ou au dehors ? Ce serait insensé !

En ce jour consacré à la gloire et à la grandeur de la France, je pousse un double cri qui sera répété, j'en ai la douce espérance, par tous ceux qui veulent le progrès, par tous ceux qui comprennent que la France n'agit pas seulement pour son compte, mais que ses exemples, ses luttes, ses efforts, ses travaux sont profitables à tous les peuples, parcequ'elle marche comme la Vierge de Byzance : les deux bras ouverts au genre humain.

Vive la France ! Vive la République !

HENRI ROULLAUD.

Québec, 14 Juillet 1892.

A TRAVERS LA PRESSE

La taxe directe frappe tous les citoyens moins les prêtres. Pourquoi cette préférence envers tant de curés qui nagent dans l'abondance, tandis que tant de pauvres gens gémissent dans la gêne et paient cependant les impôts. C'est un privilège inique et insolent que la tourmente révolutionnaire a fait disparaître de France ; c'est un reste de barbarie qui ne devrait plus être en honneur sur la terre d'Amérique. — *L'Echo des Deux Montagnes*.

Toutes les propriétés foncières possédées par l'élément religieux : églises, couvents, chapelles, fermes, métairies, collèges, etc., etc., tout devra fournir sa part proportionnelle. Il suffira, nous en avons l'intime confiance, que la patrie, par la bouche de ses législateurs, demande ce dont elle a besoin pour sauver son honneur, pour que l'élément religieux se lève en masse et dise : " Oui ! nous voulons donner l'exemple et payer aussi notre part de la dette de la patrie ! " — *Le Moniteur du Commerce*.

L'Etendard se donne un mal du diable pour prouver à ses lecteurs que la corporation du Séminaire de St. Sulpice est pauvre. Ce n'est vraiment pas la peine, tout le monde sait ça. A part une vingtaine de millions connus, un chiffre innombrable de bons au porteur consentis par les municipalités, et les immeubles achetés par des prête-noms, le séminaire ne possède rien, moins que rien. Ces bons messieurs n'ont pas même assez d'argent de poche (*loose cash*) pour acheter des catalogues et payer des taxes. Aussi nous leur conseillons de changer d'état, et de se mettre dans l'industrie, au lieu de faire dans les immeubles et les prêts d'argent. En premier lieu, ils réaliseraient de grands bénéfices, et ensuite ils donneraient du travail à un grand nombre d'ouvriers qui sont forcés de s'expatrier par la misère, et précisément à cause de la concentration des capitaux entre les mains des prêteurs sur hypothèques. Nous sommes vraiment désolés de voir que les messieurs de Notre Dame suintent la misère par tous les pores, et nous sommes affligés, avec les lecteurs de *L'Etendard*, de sentir qu'ils manquent de tout quand il leur serait si facile de faire beaucoup d'argent.